

De façon générale, on entend, par ensorcellement, la capacité à faire du mal à quelqu'un en utilisant des « pouvoirs mystiques ».

D'après un [rapport](#) de l'UNICEF intitulé Les enfants accusés de sorcellerie, qui étudie d'un point de vue anthropologique les pratiques contemporaines en Afrique de l'Ouest, la majorité des enfants accusés sont des garçons, la plupart âgés entre 8 et 14 ans.

Selon le rapport, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC) et le Nigeria font partie des pays où le taux de prévalence est le plus élevé.

Aucune étude détaillée n'a été entreprise pour déterminer l'ampleur du phénomène, a indiqué Joachim Theis, conseiller régional de l'UNICEF pour la protection des enfants en Afrique de l'Ouest. Toutefois, selon des études indépendantes, « des milliers » d'enfants auraient été accusés de pratiquer la sorcellerie et expulsés de chez eux à Kinshasa et Lubumbashi, en RDC ; à Mbanza Kongo, la capitale de la province du Zaïre ; et à Uige et Luanda, dans le nord de l'Angola. On rapporte également un grand nombre d'accusations dans l'État d'Akwa Ibom, dans le sud-est du Nigeria.

D'après les chercheurs, les enfants victimes de ces accusations finissent par se faire agresser, brûler, battre et parfois même tuer. Pour les exorciser, on force parfois les enfants à jeûner, on leur verse du pétrole dans les yeux ou les oreilles, on les bat ou on les oblige à avaler toutes sortes de substances. Selon le rapport, de nombreux aveux sont arrachés sous la contrainte ou la violence.

Un phénomène moderne

Contrairement aux perceptions largement répandues en Occident, la sorcellerie chez les enfants n'est pas une ancienne « tradition africaine », mais un phénomène relativement moderne qui n'a pas plus de 10 ou 20 ans, a indiqué l'auteur du rapport, Aleksandra Cimpric. Auparavant, on avait tendance à accuser les personnes âgées, et en particulier les femmes.

D'après M. Theis, de l'UNICEF, l'augmentation des accusations semble partiellement associée au fardeau économique de plus en plus important que représente le fait d'élever des enfants, notamment à cause de l'urbanisation, de la séparation des familles et de l'affaiblissement des structures familiales, et elle est renforcée par l'émergence d'églises pentecôtistes ou d'églises du réveil dans nombre des pays affectés.

Les interventions de pasteurs-prophètes profiteurs qui se disent capables d'identifier les sorciers et offrent des services d'exorcisme contribuent à la légitimation des accusations de sorcellerie. Lucratif, leur travail vient compléter celui des guérisseurs traditionnels, qui luttent eux aussi contre les forces malveillantes de « l'autre monde », indique le rapport. Dans [l'État d'Akwa Ibom](#), dans le sud-est du Nigeria, l'« évêque » Sunday Ulup Ay a amassé une fortune personnelle en

offrant des séances d'exorcisme diffusées à la télévision pour lesquelles il demandait 261 dollars par enfant. Il a été arrêté depuis.

Selon M. Theis, la croyance en la sorcellerie n'est pas uniforme en Afrique. « Elle a des racines spirituelles, économiques et sociales... Elle est mêlée à toutes sortes d'autres croyances et ne peut pas toujours être placée dans une seule boîte ».

Protéger les enfants

D'après M. Theis, si les organisations qui œuvrent en faveur de la protection des enfants ne peuvent modifier les croyances de la population, elles doivent adopter une approche plus stricte pour défendre les enfants victimes d'accusations. « Nous ne cherchons pas à éradiquer des croyances en la sorcellerie que nous ne pouvons pas forcément comprendre, mais nous insistons sur le fait que la violence et les mauvais traitements à l'égard des enfants doivent cesser, et que nous devons utiliser toutes les méthodes nécessaires pour y mettre fin », a-t-il dit.

« Nous pouvons utiliser certaines méthodes qui ont déjà été développées pour combattre d'autres formes de violence et de mauvais traitements à l'égard des enfants », a-t-il ajouté. Selon lui, de nombreux enfants accusés de sorcellerie sont des enfants des rues et ont besoin du même genre de rééducation et de réintégration que ces derniers.

Selon l'UNICEF, parmi les méthodes qui ont prouvé leur efficacité - notamment dans la province de Katanga, dans le sud de la RDC -, on peut compter l'amélioration de la sensibilisation au sein (et par) des communautés ; la négociation avec les familles, les enfants et les chefs religieux sur les cas individuels ; la recherche d'alliés dans les églises locales pour faire passer le mot ; la fourniture de services aux enfants vulnérables ; et l'application de la loi.

La mise en place de services essentiels de meilleure qualité pour répondre aux besoins des enfants et le renforcement de la structure protectrice de la famille peuvent également contribuer à réduire les risques associés aux accusations de sorcellerie, a dit le rapport.

Législation

Au lieu d'adopter des lois en faveur de la protection des enfants, le Cameroun, le Gabon, la RCA et le Tchad ont interdit la pratique de la sorcellerie, entraînant, notamment dans le cas de la RCA, le renvoi d'un grand nombre d'enfants devant les tribunaux de la famille. Nombre d'entre eux finissent en prison.

« Nous voulons des lois pour mettre fin aux accusations de sorcellerie à l'encontre des enfants », a dit M. Theis à IRIN. « Il est peut-être impossible de changer les attitudes, mais nous pouvons sensibiliser les familles, les juristes et les médecins, modifier la législation en vigueur et mobiliser la population – toutes ces mesures peuvent avoir un impact sur la situation... Pendant de nombreuses années, les populations des pays occidentaux ont elles aussi cru à la sorcellerie. Ces croyances mettent du temps à disparaître », a dit M. Theis. Source : AWID